La nouvelle AGRICULTURE

La nouvelle AGRICULTURE

La revue 100 % agricole | N°24 | JANVIER 2019

L'agriculture « bio » est elle en mesure de répondre aux enjeux du développement durable ?

L 18355 - 7 - F: 6,20 €

CONSOMMATION
Qu'en est-il des français ?

PORTRAIT
Olivier nous parle du bio !

Produits laitiers BIO, bons pour la nature, bons pour nous.

Consommer Bio, c'est voir plus loin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
www.produitslaitiersetviandebio.com

CAMPAGNE FINANCÉE
AVEC LE CONCOURS
DE L'UNION EUROPÉENNE
ET DE LA FRANCE

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

AB
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

LES PRODUITS
LAITIERS

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

SOMMAIRE

N° 24 | JANVIER 2019

A la une

Glyphosate : bouleversement judiciaire pour Monsanto et la commercialisation du Roundup

Consommation

Le bio est-il vraiment meilleur pour la santé ?

Gros plan

L'agriculture « bio » est-elle en mesure de répondre aux enjeux du développement durable ?

Cours & Marchés

Quelles sont les tendances du mois de janvier ?

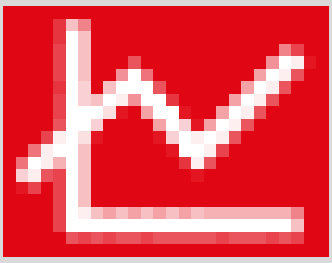

Portrait

Nous avons interrogé Olivier au sujet du bio…

→Glyphosate : un rebondissement sur l'affaire

La justice a annulé mardi 15 janvier la commercialisation sur le marché du Roundup Pro 360, un herbicide à base de glyphosate vendu par Monsanto.

Le glyphosate est-il dangereux ? Quelles sont les alternatives au glyphosate ? Faut-il vraiment l'interdire ? D'après la science le glyphosate est dangereux et considéré comme cancérigène.
Il a été prouvé à plusieurs reprises que, dans l'agriculture, le Roundup est « absorbé » par les êtres vivants y compris les humains.
Des traces de glyphosates sont retrouvées dans les organismes des individus, dans les aliments et bien d'autres produits.

Existe-t-il des alternatives au glyphosate ?

« À ce jour, il n'existe pas de produit aussi efficace contre les mauvaises herbes, sans impact sur l'environnement, car le glyphosate est une molécule qui a un mode d'action très particulier » (elle bloque l'activité d'une enzyme) →

→ déclare Christian Huyghe, directeur scientifique à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra). En revanche, un produit alternatif en cours de développement pourrait voir le jour très prochainement. Jacques Le Verger, fondateur de l'entreprise Osmobio travaille depuis 2008 à la conception de ce produit composé à partir d'élément « naturel ». Suite à des tests réalisés par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), son désherbant serait totalement inoffensif pour l'homme et l'environnement.

Christian Huyghe est le directeur scientifique à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra

En l'espace d'une dizaine d'années, le bio s'est installé dans les cuisines et le quotidien des Français. En 2018, les consommateurs de l'Hexagone ont dépensé 7 milliards d'euros pour acheter des produits sans pesticides ni OGM : un record. Ce chiffre marque un bond de 20% par rapport à la consommation de l'année précédente, qui s'élevait à 5,76 milliards d'euros. Pourquoi une telle augmentation ? Le bio est-il vraiment meilleur pour la santé ? L'équipe de La nouvelle AGRICULTURE a enquêté pour vous.

Pourquoi une telle augmentation ?
La production bio exclut l'emploi d'engrais, d'insecticides, de fongicides et d'herbicides chimiques dont la toxicité est désormais avérée : risques de cancer, de maladies neurologiques… Seuls les fertilisants et les pesticides naturels y sont autorisés. Des contaminations peuvent bien sûr se produire par l'eau, le vent ou les champs voisins, mais celles-ci restent limitées. Moins d'un fruit bio sur vingt présente ainsi des traces de pesticides contre un sur deux dans l'agriculture conventionnelle. Et leur concentration est 10 à 50 fois moindre dans les aliments bios. Selon une étude britannique de l'université de Newcastle, ces derniers →

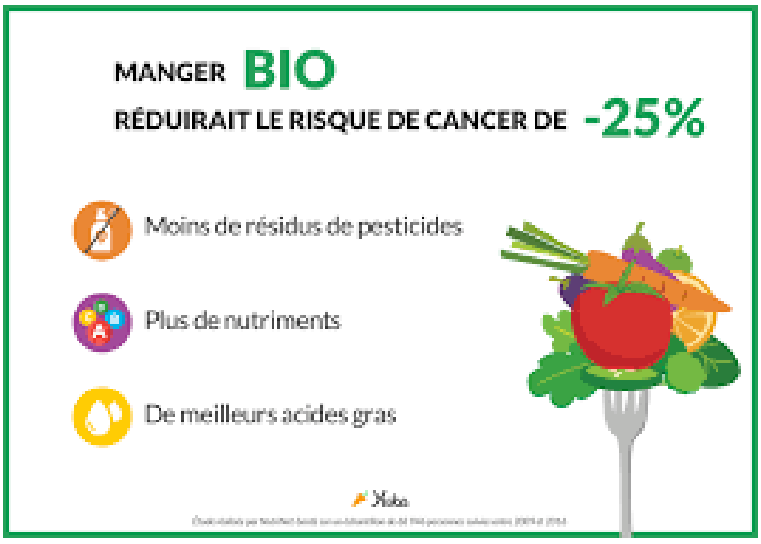

→ recèlent en outre beaucoup moins de nitrites 87% ! (soupçonnés de favoriser le cancer de l'estomac)

La réelle question que des milliers de gens se posent : est-ce que c'est vraiment bon pour la santé. En voilà une question de taille ! Produire bio est plus contraignant, plus onéreux, et donc au bout du compte, logiquement, plus cher tant pour le producteur que pour le consommateur. Etant donné que l'on paie plus cher, c'est évident qu'on espère tirer un bénéfice en ce qui concerne la santé. D'après les études, nous ne sommes pas encore capables d'affirmer que consommer bio est vraiment meilleur pour la santé.

L'agriculture « bio » est-elle en mesure de répondre aux enjeux du développement durable ? C'est le sujet auquel nous nous intéressons ce mois-ci. Le développement durable est un ensemble d'idées, de moyens et de pratiques qui porte sur trois aspects: l'aspect social, économique et environnemental. Chaque année, les consommateurs français sont de plus en plus nombreux à acheter des produits biologiques. Tout comme la consommation, les surfaces cultivées et les élevages sont en pleine croissance. Cependant les surfaces restent largement minoritaires en France (environ 6 % de la surface agricole utile)

En ce qui concerne l'écologie, l'agriculture biologique évoque un respect de l'environnement. Au lieu d'avoir recours à des pesticides, le désherbage thermique ou mécanique est mis en avant. La méthode du labour est également utilisée à la place des pesticides. Il s'agit de retourner le sol entre les cultures pour éliminer les mauvaises herbes existantes tout en incorporant les résidus de culture. Ces deux techniques, parmi d'autres, sont des alternatives à l'emploi des pesticides et permettent d'éviter la pollution des sols agricoles.

Production	Trajet moyen retenu comme base de calcul	Emission (CO_2/kg produit)
locale	37 km dans un camion de 3,5 t	12
nationale	585 km dans un camion de 11 ou 19 t	44
Europe	1800 km en tracteur routier non réfrigéré	53

Le tableau ci-dessus nous montre la quantité de CO_2 émise en fonction de la provenance et du type de transport.

Il arrive que, malgré leur label, des aliments en provenance de l'étranger ne soient pas bio. De plus, certains sont importés bien souvent par paquebot ou par avion, qui consomment eux des tonnes de carburant et qui donc polluent plus que les pesticides utilisés dans l'agriculture conventionnelle.

Quant à l'aspect social, on peut observer que les produits bio ont pris une place importante dans le marché alimentaire français : 45% des ventes de produits alimentaires bio sont effectuées dans les grandes surfaces qui sont aujourd'hui numéro 1 en matière de parts de marché, devant les magasins bio spécialisés. Pourquoi cela ? Les grandes surfaces démocratisent le bio et le mettent à la portée de tout le monde.

En ce qui concerne les agriculteurs, ce sont les premiers touchés par les pesticides. Ces dernières années, de nombreuses études ont porté sur l'effet des produits phytosanitaires sur la santé notamment celle des agriculteurs. Aucun lien n'a été trouvé entre les pesticides et les différentes maladies. En revanche, les études montrent que les agriculteurs sont moins touchés par le cancer que le reste des Français , de plus, leur espérance de vie est plus élevée.

Le marché du bio continue de croître : les ventes sont en forte progression, les opérateurs sont de plus en plus nombreux et les producteurs se convertissent pour faire grandir les filières. Il affiche un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros (+16 %, soit 1 milliard d'euros gagnés par rapport à 2018). En 5 ans, entre 2013 et 2018, le marché a progressé de 82 %, soit un gain de 3,2 milliards d'euros.

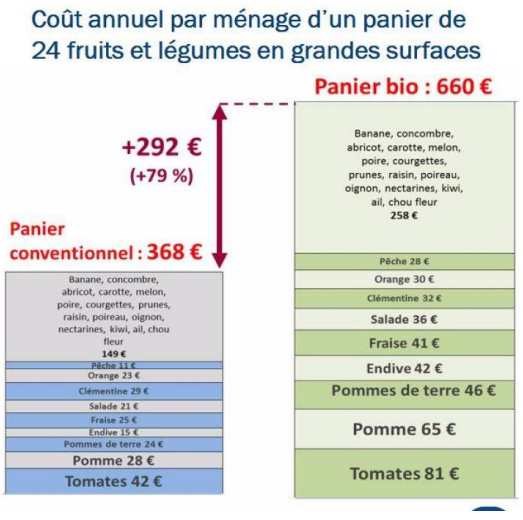

Cours & Marchés

VÉGÉTAL

Blé tendre rendu Rouen 15/01/2019	Blé Ukraine 11,50 % 14/01/2019	Maïs rendu Bordeaux 15/01/2019	Orge rendu Rouen 15/01/2019	Colza rendu Rouen 15/01/2019	Tourteaux de colza départ Montoir 15/01/2019
198,00 €/t - 3,00 ↘	202,60 €/t + 1,48 ↗	174,00 €/t + 1,00 ↗	193,00 €/t - 6,00 ↘	365,00 €/t = →	245,00 €/t = →

Blé USA Fob Golfe Mexique SRW 2 14/01/2019	Blé dur rendu Port-la-Nouvelle 15/01/2019	Maïs USA Fob Golfe du Mexique 14/01/2019	Colza Fob Moselle 15/01/2019	Tournesol rendu Saint-Nazaire 15/01/2019	Tourteaux de soja départ Montoir 15/01/2019
199,70 €/t + 1,20 ↗	215,00 €/t + 5,00 ↗	150,00 €/t + 1,35 ↗	368,00 €/t + 1,00 ↗	310,00 €/t = →	338,00 €/t - 9,00 ↘

BLÉ TENDRE

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Marchés de référence		
Rouen, standard		
A (acheteur)	janv. mars	198
Dunkerque, PS 76 kg/hl		
N (nominale)	janv. mars	199
La Pallice, supérieur A2 (ex. classe 1)		
	janv.	200
Centre-Bretagne		
	janv. mars	203

FOB

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Marchés de référence		
Creil, standard		
A (acheteur)	janv. mars	188
Moselle, meunier		
	janv. mars	192
La Pallice, supérieur A2 (ex. classe 1)		
	janv.	210,58

DÉPART **

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Allier-Puy-de-Dôme, fourrager		
	janv.	193
Drôme-Ardèche, meunier		
	janv.	205
Ain-Rhône-Isère, meunier		
	janv.	200
Beauce, PS 74 kg/hl		
	janv. mars	186
Indre-et-Loire, PS 74 kg/hl mini.		
	janv. mars	185,5
Seine-et-Marne, PS 76, 220 s, 11 % prot.		
	janv. mars	188,5
Picardie, PS 76, 220 s, 11 % prot.		
	janv. mars	190,5
Franche-Comté, meunier		
	janv. mai	193
Côte-d'Or, meunier		
	janv. mai	191
Saône-et-Loire, meunier		
	janv. mai	195

BLÉS ÉTRANGERS

	Qualité	€/t (*)
Allemagne, Départ		
Stuttgart, le 15/01/2019	fourrager	nc
Mannheim, le 14/01/2019	fourrager	200
Russie, Fob		
le14/01/2019	12.5%	208,5
Ukraine, Fob		
le 14/01/2019	11.5%	202,6
USA, Fob		
Golfe du Mexique, le 14/01/2019	SRW n°2	199,7
USA, Fob		
Golfe du Mexique, le 14/01/2019	HRW n°2	205

SRW (soft red winter) : blé d'hiver de l'Est des Etats-Unis, 11 % de protéines, proche des blés français. HRW (hard red winter) : blé d'hiver le plus cultivé, 14 % de protéines. Grade n°2 : PS 76,9 kg/hl minimum, 4 % grains abîmés, 5% grains cassés, 1 % impuretés maximum.

BLÉ DUR

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Marchés de référence		
La Pallice		
N (nominale)	-	nc
Port-La-Nouvelle		
N (nominale)	janv.	215

DÉPART **

au 08/01/2019	Echéance	€/t (*)
Beauce		
	-	nc
Drôme-Ardèche		
	-	nc
Ain-Rhône-Isère		
	-	nc

MAÏS

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Marchés de référence		
La Pallice		
		174
Bordeaux, fourrager		
A (acheteur)	janv. fév.	174
Centre-Bretagne		
	janv. mars	187

FOB

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Marchés de référence		
Creil		
A (acheteur)	janv. mars	172
Rhin		
	janv.	181,44

DÉPART **

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Allier-Puy-de-Dôme		
	janv.	175
Drôme-Ardèche		
	janv.	170
Ain-Rhône-Isère		
	janv.	168
Côte-d'Or		
N (nominale)	-	nc
Franche-Comté		
	-	nc
Saône-et-Loire		
V (vendeur)	janv.	170
Eure-et-Loir-Loiret		
	janv. mars	170
Indre-et-Loire		
	janv. mars	169
Seine-et-Marne		
	janv. mars	173
Picardie		
	janv. mars	175
Toulouse, fourrager		
A (acheteur)	juin juil.	179

MAÏS ÉTRANGERS

	Echéance	€/t (*)
Allemagne, Départ		
Stuttgart, le 15/01/2019		nc
Mannheim, le 14/01/2019		186
USA, Fob		
Golfe du Mexique, le 14/01/2019	janv.	150
Ukraine, Fob		
le 14/01/2019	janv.	154,4

ORGE DE MOUTURE

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Marchés de référence		
Rouen		
A (acheteur)	janv. mars	193
Centre-Bretagne		
	janv. mars	203
Dunkerque		
N (nominale) 62-63	janv. mars	200

FOB

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Creil		
N (nominale) 62-63	janv. mars	196
Moselle		
58 kg	janv. mars	191

DÉPART **

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Allier-Puy-de-Dôme		
	janv.	192
Drôme-Ardèche		
	janv.	200
Nord-Pas-de-Calais		
N (nominale) PS 62/63	-	nc
Côte-d'Or		
PS 62 kg/hl	déc.	187
Saône-et-Loire		
	déc.	192

ORGE DE BRASSERIE

FOB

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Marchés de référence		
Creil		
Sebastian, 11,5 % maxi.	2018	209
Planet, 11,5 % maxi	2018	206
Etincel, 11,5 % maxi	2018	201
Explorer, 11,5 % maxi	2018	213
Irina, 11,5 % maxi	2018	209
Sebastian, 11,5 % maxi.	2019	199
Planet, 11,5 % maxi	2019	196
Etincel, 11,5 % maxi	2019	182
Explorer, 11,5 % maxi	2019	203
Irina, 11,5 % maxi	2019	199

(*) Le prix publié est exprimé base juillet. E : prot. >= 12 %, W >= 250, Hg >= 220. 1 : prot. 11-12,5 % , W 160-250, Hg > 220. 2 : prot. 10,5-11,5 %, W (selon spécif.), Hg >= 180. 3 : prot. < 10,5 %, W (non spécif.), Hg (non spécif.). Standard : PS 76 kg/hl, 15 % humidité, 4 % grains cassés, 2 % germés, 2 % impuretés.

(**) Cotations au départ des organismes stockeurs (OS), hors TVA. Pour obtenir le prix culture, retrancher la marge de l'organisme stockeur (9 à 12 €/t environ) et les taxes à la charge des producteurs (blé tendre : 1,37 €/t, blé dur, maïs et orge : 0,87 €/t).

COLZA

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Rouen		
N (nominale)	mars mai	365
Bordeaux		
A (acheteur)	janv. mai	362

FOB

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Marchés de référence		
Moselle		
N (nominale)	janv. mars	368

DÉPART **

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Allier-Puy-de-Dôme		
	fév. mai	350
Drôme-Ardèche		
	fév. mai	345
Ain-Rhône-Isère		
	fév. mai	350
Côte-d'Or		
	janv. mars	357
Saône-et-Loire		
	janv. mars	356
Franche-Comté		
	janv. mars	358
COLZA ALLEMAGNE		
DÉPART **		
au 14/01/2019	Echéance	€/t (*)
Mannheim		
		373

TOURNESOL

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Bordeaux		
N (nominale)	avril juin	300
Saint-Nazaire		
N (nominale)	janv. mars	310

FOB

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Rhin		
A (acheteur)	-	nc

DÉPART **

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Allier-Puy-de-Dôme		
Oléique	janv. mars	400
Ain-Rhône-Isère		
Oléique	janv. mars	395
Drôme-Ardèche		
Oléique	janv. mars	393

(**) Cotations au départ des organismes stockeurs (O.S.). Pour les oléagineux, les majorations commerciales bimensuelles sont incluses dans nos cotations. Les taxes et cotisations à la charge du producteur sont de 3,05 €/t pour le colza et de 3,25 €/t pour le tournesol.

POIS

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Centre-Bretagne		
	déc. janv.	222,5

FOB

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Marchés de référence		
Creil		
	janv. fév.	207

DÉPART **

au 15/01/2019	Echéance	€/t (*)
Eure-Eure-et-Loire		
	déc. janv.	200
Indre		
	déc. janv.	210
Loiret		
	déc. janv.	200
Marne-Aube		
	déc. janv.	209
Seine-et-Marne		
	déc. janv.	209
Picardie		
	déc. janv.	213

(*) Cotations au départ des organismes stockeurs (O.S.). Les cotations sont exprimées selon une base août. En l'absence d'accord interprofessionnel, les majorations commerciales mensuelles le plus souvent pratiquées sont de 1,22€/t/mois. Les taxes et cotisations à la charge du producteur sont de 1,61 €/t.

ALIMENTATION ANIMALE

TOURTEAUX DE SOJA 48%, PELLETS

DÉPART

au 15/01/2019	Echéance	€/t
Montoir		
	dispo.	338
	janv.	333
	fév.	333
Gand, 48% farine pellets		
	fév.	330
	mars	329
	avril	327
Lorient		
	dispo.	336
	2 de mars	331
	6 de mai	336

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t
La Pallice		
	fév.	339
	2 de mars	337
	6 de mai	333

TOURTEAUX DE COLZA

DÉPART

au 15/01/2019	Echéance	€/t
Montoir		
	3 de fév.	245
	3 de mai	248
Anvers		
	fév.	240
	mars avril	235
Brest		
	3 de fév.	250
	3 de mai	253
	3 d'août	243

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t
Rouen		
	dispo.	249
	3 de fév.	249
	3 de mai	250
Saint-Nazaire		
	3 de fév.	245
	3 de mai	248
	3 d'août	238

TOURTEAUX DE TOURNESOL

RENDU

au 15/01/2019	Echéance	€/t
Saint-Nazaire		
	-	nc

DÉPART

au 15/01/2019	Echéance	€/t
Anvers		
	janv.	230
	fév.	229
	mars avril	228

TOURTEAUX DE LIN, PLAQUETTE

DÉPART

au 15/01/2019	Echéance	€/t
Lichtervelde (Belges)		
	mars avril	332

ISSUES

DÉPART

au 15/01/2019	Echéance	€/t
Région Paris		
Sons en farine	dispo.	163 165
Sons fin en pellets	dispo.	166 168
Remoulages demi-blancs	dispo.	164 166
Farine basse	dispo.	168 170

LUZERNE DÉSHYDRATÉE

DÉPART

au 15/01/2019	Echéance	€/t
Marne, 17%		
	janv.	209

PULPE DE BETTERAVE DÉSHYDRATÉE

DÉPART

au 15/01/2019	Echéance	€/t
Marne		
	6 d'oct.	185
	12 d'oct.	187
Loiret		
	6 d'oct.	190
	12 d'oct.	192

FRUITS

au 15/01/2019	Marché	€/kg
Pomme		
Production Gala Sud-Est I 190 / 220g plateau 1rg	Cavaillon	1,25

LÉGUMES

au 15/01/2019	Marché	€/kg
Courge		
Production Butternut Sud-Est	Châteauneuf	0,7

POMME DE TERRE

au 14/01/2019	Marché	€/kg
Gros basique div.var.cons France lavée cat.I 40-70 mm sac 10 kg	Rungis	0,52

ENGRAIS

au 09/01/2019	€/t	Var.
Amonitrate 27% Départ Usine	240	-5
Amonitrate 33.5% Départ Usine	315	5
Solution azotée Départ Rouen	245	20
Urée Départ Port	330	20
PK Rendu Silo	360	=
Triple 17 Rendu Silo	390	=
DAP Départ Port	430	-5
Super phosphate triple Départ Port	375	-5
MOP Rendu Port	318	=

Retrouvez tous les cours & marchés sur *lanouvellegriculture.fr*

 # AGILOR – CRÉDITS/CRÉDIT-BAIL

Votre matériel et son financement par votre concessionnaire avec une réponse sous 48H.

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. Offre réservée aux agriculteurs, soumise à conditions, sous réserve d'acceptation définitive

BANQUE ET ASSURANCES

Nous avons interrogé Olivier LEGRAND, exploitant agricole en Normandie sur l'agriculture biologique. Olivier possède une exploitation du type conventionnel et pour lui l'utilisation des pesticides reste « raisonnée ».

Aujourd'hui l'interdiction du glyphosate suscite beaucoup de débat. Si un jour le gouvernement venait à l'interdire cela vous impacterait-il ?

« Il est vrai qu'on entend beaucoup parler du glyphosate et c'est un sujet au cœur de notre actualité. Moi cela fait des années que j'utilise ce désherbant mais malheureusement un jour il sera interdit. J'espère que des alternatives seront trouvées. S'il était interdit aujourd'hui ça ne serait pas facile car aucun autre produit aussi efficace n'a été trouvé ». s'inquiète l'agriculteur.

Avec une croissance démographique prévue à 9 milliards d'habitants en 2050 pensez-vous que l'ensemble de la production biologique pourrait répondre au besoin alimentaire de tout le monde ?

« Aujourd'hui on voit que, d'année en année, la population augmente et la préoccupation des agriculteurs est de nourrir l'humanité. Lorsqu'on voit de nos jours les rendements biologiques en grandes cultures ou dans d'autres productions les rendements sont beaucoup plus faibles qu'en agriculture conventionnelle ». D'après Olivier, l'idée serait *« d'allier l'agriculture conventionnelle et le bio et donc d'aller vers une agriculture de conservation qui réduirait l'utilisation de produit phytosanitaire afin de conserver nos sols. »*

Pensez-vous que votre exploitation pourrait se convertir un jour en un système biologique ?

« Cela fait 6 ans que j'ai repris la ferme de mes parents qui était dans un système conventionnel et j'ai donc continué dans ce fonctionnement car je n'allais pas changer les habitudes de l'exploitation. Après on va voir comment l'agriculture évolue. De plus pour avoir une exploitation biologique il faut qu'elle si prête. Moi qui suis producteur de lait, il faudrait que j'aie beaucoup d'herbage autour de mon exploitation ce qui n'est pas le cas. Ensuite une réduction de la production de maïs serait nécessaire ce qui n'est pas envisageable. Un passage en bio modifie le système de l'exploitation et malgré ce que l'on peut penser il y des avantages mais aussi des contraintes. Pour l'instant je continue dans cette façon de produire » souligne Olivier.

Lorsque vous utilisez des produits phytosanitaires pensez-vous à votre santé ?

« Dans mon système je suis amené à utiliser des produits dangereux. Lorsque je dois utiliser ces produits je mets tous les équipements de protection nécessaires comme des gants, un masque et une combinaison afin de me protéger au maximum . Je sais que les pesticides peuvent avoir des impacts sur ma santé, c'est pour cela que je fais attention ! » réplique Olivier .

Les équipements de protection sont obligatoires et peuvent être achetés dans les coopératives agricoles ou chez des distributeurs spécialisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI, je m'abonne à La Nouvelle AGRICULTURE et je choisis mon pack :

ESSENTIEL	☐ 1AN- 65€	☐ 2ANS-118€
PRO (+ 2 hors séries)	☐ 1AN- 75€	☐ 2ANS-133€

Nom : .....

Prénom : .....

Société : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

E-mail : .....

Téléphone : .....

Renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à : La nouvelle AGRICULTURE – 14400 BAYEUX cedex